

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-001

RÈGLEMENT MODIFIANT LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE 50-I DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE

- CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la municipalité de Papineauville a adopté le plan d'urbanisme portant le numéro 2004-03-01, entré en vigueur le 21 juin 2004 ;
- CONSIDÉRANT que le Conseil a adopté, le 25 février 2010, le règlement numéro 2009-11-012, modifiant le plan d'urbanisme numéro 2004-03-01 ;
- CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'harmoniser les usages autorisés dans la zone 50-I avec les usages présents dans les zones contiguës;
- CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dument été donné lors de la séance régulière du conseil municipal qui s'est tenue le 9 février 2015;
- CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 mars 2015;
- CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance régulière du conseil qui s'est tenue le 9 mars 2015;
- CONSIDÉRANT que le second projet de règlement a été adopté sans modification lors de la séance régulière du conseil qui s'est tenue le 13 avril 2015;
- CONSIDÉRANT qu'aucune demande de scrutin référendaire n'a été reçue relativement au dit règlement

EN CONSÉQUENCE,

**LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-001 DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
ORDONNE CE QUI SUIT :**

ARTICLE 1 Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Les modifications suivantes sont apportées à la grille de la zone 50-I :

1. Ne plus permettre l'usage *Entrepôt et commerce para-industriel*;
2. Ne plus permettre l'usage *Industrie légère*;
3. Ne plus permettre l'usage *Transformation du bois*;
4. Permettre l'usage *Commerce et service régional*;

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Avis de motion	9 février 2015
Assemblée de consultation	5 mars 2015
Adoption 1 ^{er} projet	9 mars 2015
Adoption du 2 ^e projet	13 avril 2015
Adoption du règlement	8 mai 2015
Avis de publication	14 mai 2015

Original signé

Christian Beauchamp, maire

Original signé

Martine Joanisse, directrice générale